

Afin d'organiser au mieux le planning du personnel, merci de nous indiquer les heures d'arrivée et de départ des enfants.

**APS: tout désistement devra être signalé au plus tard le jour même, sans information un quart d'heure sera facturé.**

☞ **L'inscription du mercredi doit se faire le jeudi précédent, au-delà, les inscriptions se feront en fonction des places disponibles.**

✂

**MARS 2023 (semaine paire)**

	Lundi 6	Mardi 7	Jeudi 9	Vendredi 10
Matin : Heures d'arrivée				
Soir : heures départ				

Mercredi 8: ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

✂

**MARS 2023 (semaine impaire)**

	Lundi 13	Mardi 14	Jeudi 16	Vendredi 17
Matin : Heures d'arrivée				
Soir : heures départ				

Mercredi 15 : ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

✂

**MARS 2023 (semaine paire)**

	Lundi 20	Mardi 21	Jeudi 23	Vendredi 24
Matin : Heures d'arrivée				
Soir : heures départ				

Mercredi 22 : ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

✂

**MARS 2023 (semaine impaire)**

	Lundi 27	Mardi 28	Jeudi 30	Vendredi 31
Matin : Heures d'arrivée				
Soir : heures départ				

Mercredi 29 : ALSH	
Heures péricentre (avant 9h00)	
Matinée	
Déjeuner	
Après-midi	
Heures péri ap.17h	

**NOM de l'enfant:**

✂

**PLANNING PERMANENT EN APS: MERCI DE COCHER CETTE CASE SI INSCRIPTION EN PERISCOLAIRE EST IDENTIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE** (ainsi vous n'aurez pas à remplir mensuellement votre planning. Ex: si votre (vos) enfant (s) vient (viennent) tous les lundis de 16h30 à 18h, nous l'inscrivons aux horaires indiqués jusqu'à la fin de l'année scolaire. Idem pour les inscriptions différentes semaines paires et impaires. Les horaires peuvent être approximatifs, la facturation se fait en fonction de l'heure d'arrivée ou de départ de l'enfant. Vous pourrez le(les)désinscrire en envoyant un mail à l'adresse email du centre: [contact@zigs-laplanche.fr](mailto:contact@zigs-laplanche.fr)

**PLANNING PERMANENT EN ALSH: MERCI DE COCHER CETTE CASE SI L'INSCRIPTION DES MERCREDIS EST IDENTIQUE JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE** (même fonctionnement que pour l'aps). Pour annuler le mercredi, vous devez nous envoyer un mail, le jeudi soir précédent, sinon l'inscription sera due.